

TUNNELS : QUELLES RÈGLES DE CONDUITE ?

Dans un tunnel, **il faut redoubler de vigilance et observer des règles précises, adaptées à un lieu fermé, faiblement éclairé et où la visibilité est réduite.** Explications.



F.CEPAS/DSCF



Dans les tunnels, des règles particulières de conduite s'imposent. Dès l'entrée, allumez vos feux de croisement, même si le tunnel est éclairé. Ne dépassez jamais la vitesse prescrite et respectez les feux de signalisation d'affectation des voies. À l'entrée du tunnel, en cas de feu rouge clignotant ou en présence de barrières abaissées, arrêtez-vous immédiatement en respectant la distance de sécurité. Conservez la distance de sécurité tout au long du trajet. Cette interdistance évite la propagation du feu si un incendie se déclare. Elle facilite alors l'accès des secours.

Si un embouteillage se forme, allumez vos feux de détresse et conservez votre distance de sécurité.

LE PROGRAMME DES RÉNOVATIONS

La mise en sécurité des tunnels de plus de 300 m du réseau routier national s'achève respectivement par les ouvrages souterrains de l'Île-de-France et de la région niçoise. Pour le réseau non concédé, 98 tunnels ont été mis aux normes, représentant 52 km de voies et 700 000 m² de chaussée, pour un coût estimé à 600 M€. Les 22 tunnels de l'Île-de-France, qui représentent 20 % du total, sont les plus complexes et représentent, à eux seuls, 66 % de l'enveloppe budgétaire totale. Les travaux concernent, d'une part la protection de la voûte et de l'infrastructure pour en éviter la dégradation et permettre, en cas d'incendie, une remise en circulation dans des délais raisonnables, d'autre part la mise en place d'équipements facilitant la surveillance du tunnel, le guidage et l'évacuation des usagers. Des moyens de surveillance adaptés (capteurs, caméras vidéo, alertes incendie) permettent de connaître la situation en temps réel et de prévenir les secours au plus tôt.

Si vous tombez en panne, allumez vos feux de détresse. Essayez de quitter le tunnel avec votre véhicule, si vous pouvez le faire sans risques pour les autres usagers. Sinon, roulez, si possible, jusqu'à l'emplacement d'arrêt d'urgence le plus proche. À défaut, gardez votre véhicule au plus près du bord droit de la chaussée. Demandez de l'aide en utilisant un téléphone de secours. N'utilisez pas votre téléphone portable, il ne permet pas de vous localiser dans le tunnel.

Si votre véhicule prend feu, essayez de quitter le tunnel avec votre véhicule. Si ce n'est pas possible, repérez une niche de secours : elle contient un téléphone pour donner l'alerte et un extincteur pour éteindre un début d'incendie. Si une fumée dense se répand devant vous, coupez le moteur de votre voiture et laissez en place la clé de contact. Quittez votre véhicule et rejoignez, avec vos passagers, une issue de secours. Ne revenez pas en arrière dans le tunnel, sauf si vous y êtes invité par les services de secours ou d'exploitation du tunnel.

TUNNEL DU FRÉJUS : UNE CAMPAGNE POUR LES CHAUFFEURS ROUTIERS

Du 28 janvier au 4 février, la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF) a distribué sur son réseau des plaquettes pour sensibiliser les chauffeurs routiers à la sécurité routière.

> POUR EN SAVOIR PLUS
www.sftrf.fr

LES SOCIÉTÉS D'AUTOROUTES SENSIBILISENT LEURS USAGERS

La société Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) a diffusé, l'été dernier, un guide pédagogique consacré à la conduite sur autoroute et en tunnel. Il a été distribué gratuitement à 50 000 vacanciers et abonnés de l'Autoroute blanche. En février 2008, c'est le groupe Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR) qui a distribué à ses clients un dépliant intitulé « Adoptez la bonne conduite en tunnel » (800 000 exemplaires).

> POUR EN SAVOIR PLUS
www.atmb.net
www.aprr.fr